9 - Parmi ces propositions, quels sont les 3 comportements que vous jugez les plus à risques ? (cochez 3 cases)

☐ Conduire en état de fatigue ☐ Boire puis conduire ☐ Dépasser la vitesse autorisée
☐ Téléphoner au volant ☐ Prendre des médicaments et conduire ☐ Suivre de près une voiture
☐ Tourner sans mettre le clignotant

10 - Êtes-vous favorable à un durcissement des peines pour conduite en état d'ivresse ou sous emprise de stupéfiants ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Sans avis

11 - Pensez-vous que les conducteurs étrangers qui commettent des infractions en France doivent être sanctionnés au même titre que les conducteurs français ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Sans avis

12 - Pour sensibiliser les jeunes aux risques routiers, pensez-vous qu'il faille renforcer l'éducation routière et mettre en place une heure mensuelle tout au long de leur scolarité ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Sans avis

13 - Êtes vous favorable à la création d'un véritable permis à points, obtenu par examen, pour conduire un cyclomoteur (aujourd'hui, seul le Brevet de Sécurité Routière est nécessaire) ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Sans avis

14 - Les accidents de la route sont la première cause de mortalité chez les jeunes de 15 à 24 ans, l'alcool et la vitesse étant les deux premiers facteurs d'accidents. Êtes-vous favorable à l'abaissement du taux d'alcool légal à 0,2 g/l pour les conducteurs novices ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Sans avis

15 - Seriez-vous intéressé par une information régulière sur l'évolution de la signalisation routière et du Code de la route en France ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Eventuellement

**16 - L'association Prévention Routière agit depuis plus de 60 ans pour changer les comportements des conducteurs et réduire chaque année davantage le nombre de morts et de blessés sur nos routes de France. Seriez-vous d'accord pour faire un don afin de soutenir nos actions présentes et à venir ?**
Si oui, cochez s'il vous plait la case ci-dessous.

☐ **OUI, je souhaite faire un don pour soutenir l'association Prévention Routière.**
À cet effet, je joins un chèque à l'ordre de l'association Prévention Routière de :

☐ 20€ ☐ 36€ ☐ 50€ ☐ 70€ ☐ autre montant : .....€

Le montant de l'adhésion annuelle est de 36€.

**Important :** Vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 66 % du montant de votre don. Ainsi, un don de 36 euros ne vous revient en réalité qu'à 12,24 euros. Pour vous donner droit à cette déduction, nous vous enverrons un reçu fiscal. Conservez-le précieusement.

association PRÉVENTION ROUTIÈRE

**6 Avenue Hoche - BP 469.08**
**75360 PARIS Cedex 08**
**www.preventionroutiere.asso.fr**

Conformément à la loi Informatique et Libertés N° 78-17 du 6 janvier 1978, les informations demandées sont nécessaires au traitement de votre don par nos services. En vous adressant au siège de l'association Prévention Routière, vous pouvez demander leur modification, leur rectification. Vous pouvez aussi vous opposer à ce qu'elles soient échangées ou cédées en cochant la case ci-contre : ☐. Dans ce dernier cas, elles seront alors réservées à l'usage exclusif de l'association Prévention Routière.

APR100894-738-ENQUETE 1